



Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale

## Communiqué de presse

05 juin 2023

### Semaine de la santé sexuelle du 5 au 9 juin 2023

#### **La Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale rappelle l'importance de la sensibilisation aux divers moyens contraceptifs de même qu'à la prévention et au dépistage des IST**

La Semaine de santé sexuelle organisée par Santé Publique France du 5 au 9 juin<sup>1</sup>, vise à sensibiliser la population sur des thématiques majeurs, en particulier la contraception et la prévention diversifiée des infections sexuellement transmissibles (IST).

Si la pilule reste le moyen contraceptif le plus utilisé en France, **on note toutefois une désaffection des femmes pour la contraception hormonale**, conséquences de la controverse de 2012-2013 sur les pilules de nouvelles générations mais également de certaines intolérances aux effets secondaires.

Santé Publique France souligne que malgré une couverture contraceptive élevée, une grossesse sur trois est non prévue et 64 % d'entre elles donnent lieu à une interruption volontaire de grossesse (IVG). Parallèlement, la contraception d'urgence reste sous-utilisée<sup>2</sup>.

Il est donc primordial de sensibiliser les femmes à la **grande variété de modes de contraception qui sont à leur disposition, y compris la contraception non hormonale** : dispositif intra-utérin ou stérilet, diaphragme, spermicide, cape cervicale, préservatif<sup>3</sup> et méthodes naturelles, sous réserve de bien expliquer les modes d'action, l'efficacité contraceptive et les éventuels bénéfices additionnels<sup>4</sup> de chaque méthode.

**Les hommes doivent également être informés de la contraception masculine dite « thermique »**, qui consiste à augmenter légèrement la température des testicules grâce à la chaleur corporelle à l'aide d'un sous-vêtement adapté.

Enfin, hommes et femmes ont la possibilité de recourir à la **contraception définitive par stérilisation** (ligatures des trompes pour la femme et vasectomie pour l'homme).

Concernant la prévention des IST, la FNCGM rappelle **l'importance de la vaccination des jeunes femmes et des jeunes hommes dès l'âge de 11 ans** contre les maladies induites par les virus HPV (Human Papilloma Virus)<sup>5</sup>. Il est important de sensibiliser les familles sur

<sup>1</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/sante-sexuelle>

<sup>2</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/etre-bien-informe-pour-preserver-sa-sante-sexuelle-un-enjeu-de-sante-publique>

<sup>3</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/sante-sexuelle/documents/affiche/choisir-sa-contraception-affiche-40x60cm>

<sup>4</sup> Les préservatifs par exemple ont un effet contraceptif et de prévention des IST, la pilule peut diminuer les dysménorrhées et ménorragies...

<sup>5</sup> [https://www.fncgm.com/images/revue\\_presse/2023/CP\\_FNCGM/CP2\\_FNCGM\\_Vaccination\\_contre\\_HPV\\_2802\\_23.pdf](https://www.fncgm.com/images/revue_presse/2023/CP_FNCGM/CP2_FNCGM_Vaccination_contre_HPV_2802_23.pdf)



### **Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale**

cette vaccination qui peut être effectuée par le gynécologue, la sage-femme ou par le médecin traitant avec l'accord des deux parents.

**Les préservatifs (masculin ou féminin) sont ensuite les moyens de protection contre les IST.** En termes d'avancées significatives pour la prévention, rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, ils sont délivrés gratuitement et sans ordonnance en pharmacie aux jeunes de moins de 26 ans. Le consentement à leur utilisation devrait précéder tout rapport sexuel pour se protéger efficacement.

En cas de rapport non protégé, le dépistage du VIH et des IST permet une diminution des risques de transmission, un diagnostic précoce et une meilleure prise en charge médicale.

Comme le promeut Santé Publique France dans sa campagne, **le dépistage du VIH est gratuit et peut être réalisé sans ordonnance.**

**Le dépistage des IST quant à lui doit être effectué au moins une fois par an ou après les changements de partenaire.** Il peut être prescrit par un médecin traitant, un gynécologue ou une sage-femme. Le dépistage du chlamydiae trachomatis peut être réalisé par prélèvement vaginal lors de la consultation ou par auto-prélèvement. Le reste du bilan (prise de sang) se fait au laboratoire ou en CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic).

Rappelons enfin que la **PrEP** (Prophylaxie Pré-Exposition) **protège également du VIH.** Consistant à prendre un médicament antirétroviral de manière continue ou discontinue pour éviter d'être contaminé-e par le VIH, la PrEP s'adresse aux personnes qui ne sont pas infectées par le VIH, n'utilisent pas systématiquement le préservatif lors de leurs rapports sexuels et sont à haut risque de contracter le VIH.

#### **Contact presse :**

EB Conseil - Emeline Barbé – 06 87 76 12 23 - [emeline@eb-conseil.net](mailto:emeline@eb-conseil.net)

#### **A propos de la FNCGM :**

Créée en janvier 1984, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNCGM) regroupe à l'échelon national 11 Collèges régionaux de Gynécologie médicale.

Depuis plus de 30 ans, elle organise une Formation Médicale Continue de haut niveau, l'Enseignement Post Universitaire National en Gynécologie (EPUNG) dont le succès est reconnu de tous : enseignement théorique et pratique de qualité, régulièrement actualisé, recouvrant les différents domaines de la gynécologie. La FNCGM a reçu l'agrément de la HAS pour l'Evaluation des Pratiques Professionnelles.

Le docteur Isabelle Héron est la Présidente de la FNCGM depuis 2020.